

Vous pouvez compléter les informations directement dans ce formulaire et l'envoyer à : popote@outremontenfamille.org

Deux personnes par famille peuvent participer en cuisine (deux adultes ou un adulte et un enfant de 8 ans et plus)

Nom complet du parent participant	Nom complet de l'accompagnateur 8 ans et +	Nom et âge des enfants en garderie (7ans et -)
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse complète (y compris arrondissement et code postal)		
<input type="text"/>		
Numéro de téléphone principal	2 ^e numéro de téléphone (au besoin)	Adresse courriel
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Cochez les dates pour lesquelles vous souhaiteriez participer. Les popotes se déroulent au CCI (999, av. McEachran), le dimanche matin de 8h45 à 13h00. Nous ferons notre possible pour vous confirmer entre **deux et trois choix**.

<input type="checkbox"/> 9 avril 2017	<input type="checkbox"/> 4 juin 2017
<input type="checkbox"/> 7 mai 2017	<input type="checkbox"/> 18 juin 2017
<input type="checkbox"/> 28 mai 2017	

10 jours avant la tenue d'une popote, vous recevrez un courriel vous demandant de faire un paiement, afin de confirmer votre participation et réserver votre place. Vous recevrez un document complet avec les instructions pour le paiement. Les paiements doivent être reçus le mercredi avant la popote, afin de faire les achats.

Coût: 150\$ par atelier, pour 5 plats, 4 portions par plat

Outremont en famille bénéficie d'une subvention pour la popote-famille, donc vous pourriez bénéficier d'une économie substantielle sur le prix de vos petits plats si votre famille se qualifie selon les critères ci-dessous. Les subventions sont accordées **aux familles résidant à Outremont uniquement**, en fonction de leur revenu nets familial et de la composition de la famille.

Subvention A (110\$ de subvention, coût 40\$)

- famille avec 1 enfant : revenu maximum de 68 000 \$
- famille avec 2 enfants : revenu maximum de 80 000 \$
- famille avec 3 enfants : revenu maximum de 95 000 \$
- famille avec 4 enfants : revenu maximum de 105 000 \$
- famille avec 5 enfants et + : revenu maximum de 115 000 \$

Subvention B (75\$ de subvention, coût 75\$)

- famille avec 1 enfant : revenu entre 68 001 et 80 000 \$
- famille avec 2 enfants : revenu entre 80 001 \$ et 95 000 \$
- famille avec 3 enfants : revenu entre 95 001 \$ et 105 000 \$
- famille avec 4 enfants : revenu entre 105 001 \$ et 115 000 \$
- famille avec 5 enfants et + : revenu entre 115 001 \$ et 125 000 \$

Selon les critères énumérés ci-dessus, sélectionnez l'option correspondante:

Aucune subvention (150\$ par atelier)
 Subvention A (40\$ par atelier)
 Subvention B (75\$ par atelier)

J'ai pris connaissance et accepte les modalités et règlements stipulés en page suivante

Pour les familles subventionnées, S.V.P. nous envoyer votre preuve de revenu familial avec le formulaire complété (ex : avis de cotisation de Revenu Québec) afin de qualifier pour la subvention. Ce document devra être envoyé **avant** votre première participation. Veuillez noter que ces informations demeurent strictement confidentielles.

Aucune inscription verbale ne sera acceptée

Modalité de paiement, règlement et conditions d'annulation et de remboursement

MODALITÉS DE PAIEMENT

Paiement par chèque à l'ordre d'Outremont en famille, comptant, par virement Desjardins ou carte de crédit. Des informations complémentaires vous seront communiquées lors de votre confirmation d'inscription à un des ateliers popote.

COMPORTEMENT ET SÉCURITÉ

Pour toutes les activités, événements d'Outremont en famille, un comportement responsable est attendu et non négociable.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

Les ateliers peuvent être remboursés, dans les cas suivants :

- Maladie ou blessure, sur présentation d'une attestation médicale;
- Mutation dans une autre ville, sur présentation d'une attestation de l'employeur ;
- Les annulations réalisées une semaine avant le début de l'activité ;
- Annulation d'une activité par Outremont en famille, en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Frais à assumer dans les cas suivants :

- Pour les camps artistiques et les popotes Famille ou toutes autres activités organisées par Outremont en famille : les annulations de dernière minute, sans justification susmentionnée, devra supporter les frais et coûts engendrés et avancés pour les achats de matériels nécessaires au bon déroulement de l'activité.
- Cette politique s'applique également aux personnes bénéficiant de subventions pour participer aux activités Outremont en famille.

Les demandes d'annulation et de remboursement doivent être adressées à Outremont en famille.